



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire



Séance du Jeudi 18 Février 2021

Nombre de membres en exercice : 61  
 Nombre de membres présents : 44  
 Nombre de membres ayant  
 donné pouvoir : 4  
 Nombre de membres excusés : 7  
 Nombre de membres absents : 6

Date de convocation :  
 12 février 2021

Acte rendu exécutoire après visa du  
 contrôle de légalité le :

25 FEV. 2021

et affichage le :

25 FEV. 2021

L'an 2021, le 18 février à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 12 février 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 12 février 2021.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**8 - Domaines de compétences par thèmes**

**Objet : Projet Alimentaire Territorial (PAT) – Labellisation**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY			X : M. Pascal DALIGAULT		
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE					x
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b><u>PONTECOULANT</u></b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b><u>SAINT-DENIS-DE-MERE</u></b>					
M. Manuel MACHADO	x				
<b><u>TERRES-DE-DRUANCE</u></b>					
M. Jean TURMEL	x				
<b><u>BEAUMESNIL</u></b>					
M. Gilles PORQUET	x				
<b><u>CAMPAGNOLLES</u></b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
<b><u>LANDELLES-ET-COUPIGNY</u></b>					
M. Denis JOUAULT	x				
<b><u>LE MESNIL-ROBERT</u></b>					
M. Jean-Claude RUAULT	x				
<b><u>NOUES-DE-SIENNE</u></b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
<b><u>PONT-BELLANGER</u></b>					
M. Christian MARIETTE	x				
<b><u>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</u></b>					
M. Maurice ANNE					x
<b><u>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</u></b>					
Mme Catherine GARNIER	x				
<b><u>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</u></b>					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				
M. Eric MARTIN					x
Mme Natacha MASSIEU					x
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
<b>VALDALLIERE</b>						
M. Jean-Paul ANGENEAU					x	
Mme Isabelle BACHELOT					x	
M. Frédéric BROGNIART				X : M. Gilles FAUCON		
Mme Caroline CHANU					x	
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Brigitte MENNIER				X : M. Gilles FAUCON		
Mme Sabrina SCOLA	x					
<b>VIRE NORMANDIE</b>						
M. Marc ANDREU SABATER	x					
Mme Marie-Noëlle BALLE						x
Mme Cindy BAUDRON	x					
M. Lucien BAZIN	x					
Mme Marie-Ange CORDIER	x					
M. Serge COUASNON	x					
Mme Nicole DESMOTTES	x					
M. Corentin GOETHALS	x					
Mme Catherine MADELAINE	x					
M. Gilles MALOISEL	x					
M. Pascal MARTIN	x					
M. Gérard MARY					x	
Mme Marie-Odile MOREL	x					
Mme Valérie OLLIVIER						x
M. Régis PICOT					x	
Mme Jane PIGAULT						x
Mme Annie ROSSI	x					
M. Guy VELANY	x					

<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>	<b>61</b>				
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>44</b>				
<b>Quorum</b> En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)	<b>21</b>				
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*)</b> *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)	<b>48</b>				

Mme Catherine GOURNEY LECONTE donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Par délibération du 30 janvier 2020, le Conseil communautaire a validé le lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et le dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la Région. La candidature de l'Intercom a été retenue et elle bénéficie d'une subvention de 19 951 € de FEADER et 4 987 € de la Région. Pour mémoire, ce projet est réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Normandie et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD). Le comité de pilotage a été installé le 13 novembre 2020.

Dans le cadre du volet agriculture, alimentation et forêt, du plan de relance gouvernemental, la mesure 13 concerne le Partenariat Etat/collectivités au service des Projets Alimentaires Territoriaux. Cette mesure s'articule autour de 2 volets :

- Volet A : soutien à la création de nouveaux PAT émergents, via l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation : 3 millions €
- Volet B : investissement dans des PAT déjà engagés, appel à candidatures régional : 77 millions €

Afin de pouvoir bénéficier des aides du plan de relance, le PAT de l'Intercom de la Vire au Noireau doit être labellisé. En effet, toute aide du plan de relance (pour l'Intercom, mais aussi pour les autres acteurs du territoire) est conditionnée à l'obtention de la labellisation. Compte tenu de l'avancement du projet, l'Intercom peut demander une labellisation de niveau 1, qui dure 3 ans.

La commission « Transition Energétique », réunie le 8 janvier 2021, et le Bureau communautaire, réuni le 18 janvier 2021, ont émis un avis favorable pour demander la labellisation de niveau 1 du PAT, auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (DRAAF) de Normandie. Il est ainsi proposé au Conseil communautaire de :

- Valider la candidature de l'Intercom de la Vire au Noireau pour la labellisation de niveau 1 du PAT,
- Autoriser le Président à signer le dossier de candidature et tout document y afférent,
- Habilitier le Président à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes les subventions auprès des partenaires à identifier, visant à faciliter la mise en œuvre de cette démarche, et le cas échéant, à signer toutes les conventions et documents s'y rapportant.

## VOTE

### Vote ordinaire à main levée :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à la majorité  Adopté à l'unanimité  Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER

